

Contrat de location

Casier Tissot Arena

Parties

Comme bailleresse:

CTS – Congrès, Tourisme et Sport SA, Rue Centrale 60, 2502 Biel

Comme locataire:

Objet de location

La bailleresse met à disposition un casier pour la conservation des matériaux sportifs.

Lieu: Boulevard des Sports, 2504 Bienne
Casier No.:
Code:

Durée de location

Saison septembre à avril; les dates exactes seront définies et publiées annuellement par la CTS SA.

Les locataires des casiers doivent vider les casiers, les remettre en état et retourner le cadenas au plus tard deux semaines après la fin de la saison.

La durée de location se prolonge tacitement d'une saison supplémentaire si le contrat n'est pas résilié jusqu'au 31 mars.

Prix

Prix de location	**CHF 150**
Mode de paiement	par facture

Cadenas

Le cadenas se trouve déjà à votre casier et peut être ouvert avec le code au-dessus. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de bien vouloir changer le code dans les prochains jours. Vous trouvez le mode d'emploi correspondant ci-dessous.





En cas de perte ou endommagement du cadenas, CHF 30 ainsi que CHF 20 de frais administratifs vous seront facturés pour remplacer le cadenas.

Les «Conditions générales casier Tissot Arena» ainsi que le règlement général font partie intégrante du présent contrat. Le/la soussigné(e) reconnaît les obligations qui résultent du contrat.

Le/la soussigné(e) reconnaît les conditions ci-dessus et confirme la réception du cadenas avec sa signature.

	Bailleresse, CTS SA	**Locataire** (ev. représentant légal)
Lieu, date	Bienne,	
Signature		
	Oliver Senn Geschäftsführer	

Annexe:
- Conditions générales
- Plan
- Mode d’emploi pour le changement du code